Décision 14-DCC-186 du 15 décembre 2014

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Barbier Automobiles, Moret Automobiles et Sure Automobiles par la société ECL

Posted on: 06 janvier 2015 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté ECL
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Stés Barbier Automobiles, Moret Automibiles et Sure Automobiles

Lire

le texte intégral de la décision
210.98 Ko